

Produits de couverture du risque de change

contre la **baisse** d'une paire de monnaie

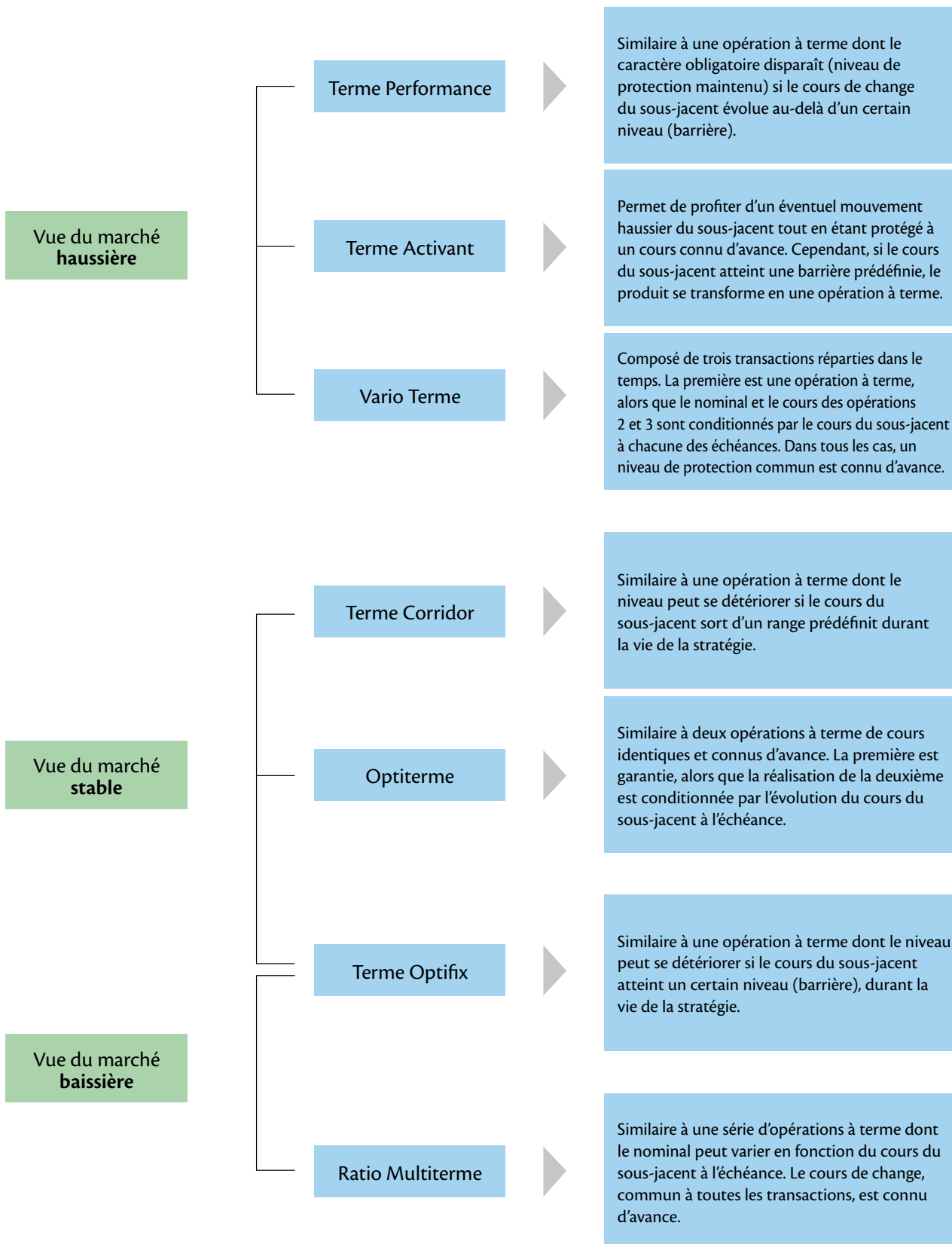


Sommaire

Aperçu général	5
TERME PERFORMANCE	6
TERME ACTIVANT	8
VARIO TERME	10
TERME CORRIDOR	12
OPTITERME	14
TERME OPTIFIX	16
RATIO MULTITERME	18

Produits de couverture du risque de change

Ces produits sont destinés à des clients souhaitant se protéger contre la baisse d'une paire de monnaie, en particulier les exportateurs.



TERME PERFORMANCE

Protection à la baisse

Type de produit: couverture du risque de change

Vue du marché: hausse prononcée

Couverture: totale

Caractéristiques du produit

Définition

Le TERME PERFORMANCE s'adresse à tout client désirant optimiser son prix de couverture en participant à un fort mouvement haussier du cours du sous-jacent.

Ce produit se compose d'une seule échéance dont le caractère obligatoire disparaît si le cours de change du sous-jacent atteint une barrière prédéfinie. Dans tous les cas, un niveau de protection est connu d'avance.

Avantages

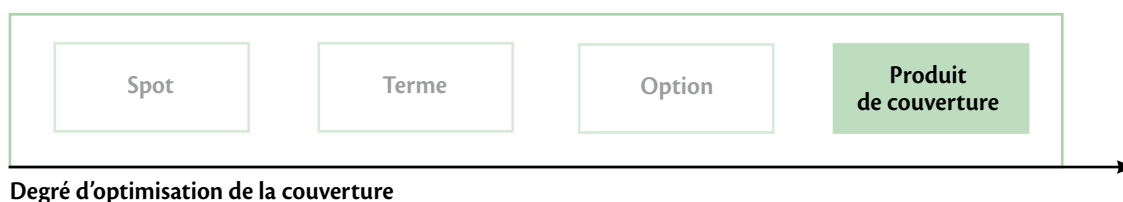
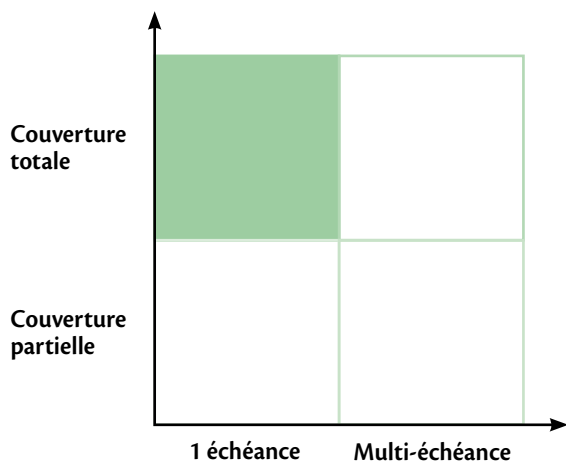
- Risque de change entièrement couvert
- Possibilité de surperformer le cours à terme de référence
- Participation illimitée à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent, si ce dernier atteint un niveau prédéfini (barrière)
- Aucune prime, ni investissement

Risques

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence et/ou que le cours au comptant à l'échéance
- Aucune participation à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent si le niveau de la barrière n'est pas atteint durant la vie de la stratégie

Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur d'un TERME PERFORMANCE s'engage à vendre une monnaie à des conditions prédéfinies. Cette transaction est comparable à une opération à terme conditionnée.



TERME PERFORMANCE

Exemple

La société ENTREPRISE, exportatrice dans la zone EUR, doit se protéger contre une baisse de l'euro. Elle envisage une forte appréciation de la devise européenne.

Paire de devises :	EUR/CHF (sous-jacent)
Sens du contrat :	le client est vendeur d'EUR / acheteur de CHF
Echéance :	à définir
Date valeur :	jour d'échéance + 2 jours ouvrables

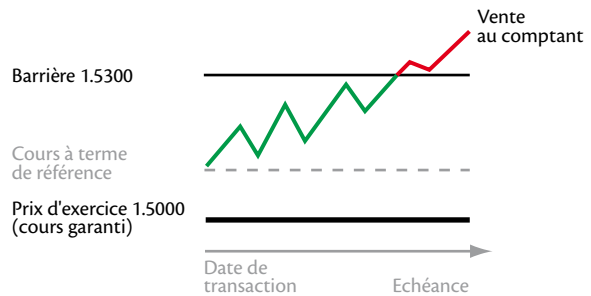
Nominal :	EUR 500 000
Prix d'exercice :	CHF 1.5000 pour EUR 1
Barrière :	CHF 1.5300 pour EUR 1
Cours à terme de référence :	CHF 1.5100 pour EUR 1
Prime :	aucune

Composition du produit : Achat Put 1.5000, Vente Call 1.5000 barrière désactivante 1.5300

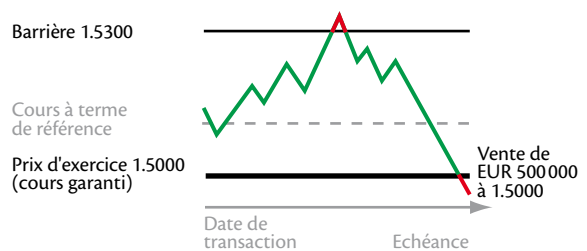
Scenarii à l'échéance

Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau de la barrière (1.5300) **est atteint** au moins une fois par le cours au comptant de l'EUR/CHF et qu'à l'échéance celui-ci est:

- **supérieur ou égal au prix d'exercice (1.5000)**, aucune opération liée au TERME PERFORMANCE n'intervient. Le détenteur décide ou non d'effectuer une opération au comptant, au prix du marché à l'échéance.

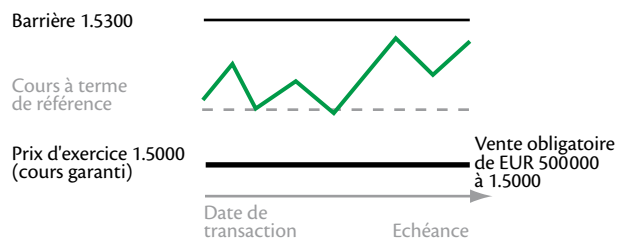


- **inférieur au prix d'exercice (1.5000)**, le détenteur exerce son droit de vendre EUR 500 000 au cours de CHF 1.5000 pour EUR 1. Il se protège ainsi de la baisse du cours du sous-jacent.



Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau de la barrière (1.5300) **n'est jamais atteint** par le cours au comptant de l'EUR/CHF:

- le détenteur a l'obligation de vendre EUR 500 000 au cours de CHF 1.5000 pour EUR 1.



TERME ACTIVANT

Protection à la baisse

Type de produit: couverture du risque de change

Vue du marché: hausse limitée

Couverture: totale

Caractéristiques du produit

Définition

Le TERME ACTIVANT s'adresse à tout client désirant optimiser son prix de couverture en participant à **une hausse limitée** du sous-jacent.

Ce produit se compose d'une seule échéance. **La possibilité de participation disparaît** si le cours du sous-jacent atteint une barrière prédéfinie pendant la durée de vie du produit. Dans tous les cas, **un niveau de protection est connu d'avance**.

Avantages

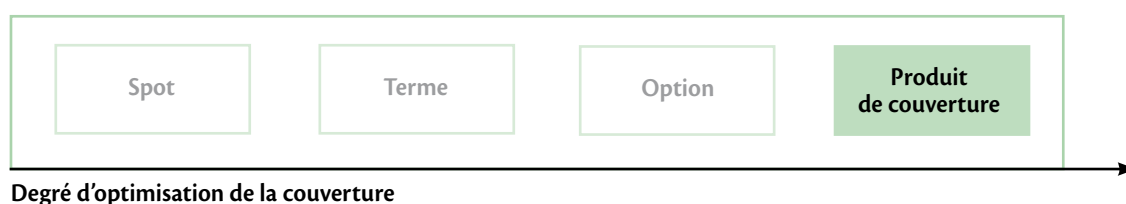
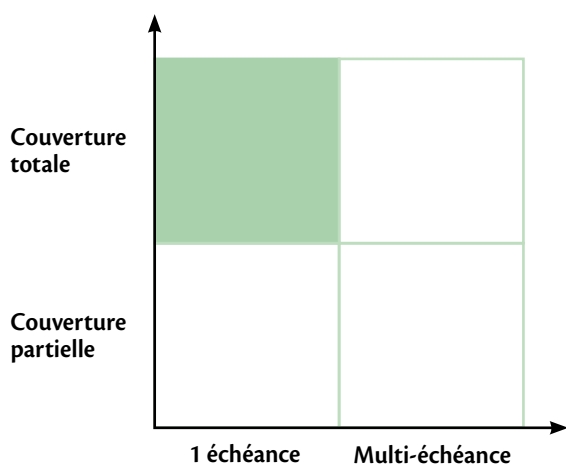
- Risque de change entièrement couvert
- Participation à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent, jusqu'à un niveau prédéfini (barrière)
- Aucune prime, ni investissement

Risques

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence et/ou que le cours au comptant à l'échéance
- Aucune participation à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent si le niveau de la barrière est atteint durant la vie de la stratégie

Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur d'un TERME ACTIVANT **s'engage à vendre une monnaie** à des conditions prédéfinies. Cette transaction est comparable à une opération à terme conditionnée.



TERME ACTIVANT

Exemple

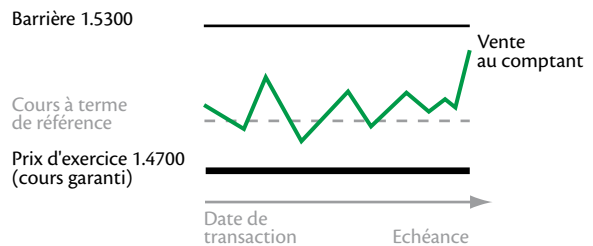
La société ENTREPRISE, exportatrice dans la zone EUR, doit se protéger contre une baisse de l'euro. Elle envisage une appréciation de la devise européenne possible mais limitée à un certain niveau.

Paire de devises :	EUR/CHF (sous-jacent)	Nominal:	EUR 500 000
Sens du contrat :	le client est vendeur d'EUR / acheteur de CHF	Prix d'exercice :	CHF 1.4700 pour EUR 1
Echéance :	à définir	Barrière :	CHF 1.5300 pour EUR 1
Date valeur :	jour d'échéance + 2 jours ouvrables	Cours à terme de référence :	CHF 1.4900 pour EUR 1
Composition du produit :	Achat Put 1.4700, Vente Call 1.4700 barrière activante 1.5300		

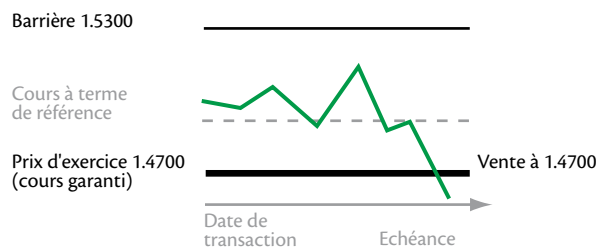
Scenarii à l'échéance

Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau de la barrière (1.5300) **n'est jamais atteint** par le cours au comptant de l'EUR/CHF et qu'à l'échéance celui-ci est :

- **supérieur ou égal au prix d'exercice (1.4700)**, aucune opération liée au TERME ACTIVANT n'intervient. Le détenteur décide ou non d'effectuer une opération au comptant, au prix du marché à l'échéance.

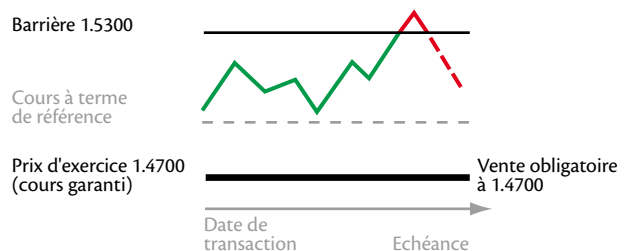


- **inférieur au prix d'exercice (1.4700)**, le détenteur exerce son droit de vendre EUR 500 000 au cours de CHF 1.4700 pour EUR 1. Il se protège ainsi de la baisse du cours du sous-jacent



Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau de la barrière (1.5300) **est atteint** au moins une fois par le cours au comptant de l'EUR/CHF :

- le détenteur a l'obligation de vendre EUR 500 000 au cours de CHF 1.4700 pour EUR 1.



VARIO TERME

Protection à la baisse

Type de produit: couverture du risque de change

Vue du marché: hausse

Couverture: partielle

Caractéristiques du produit

Définition

Le VARIO TERME s'adresse à tout client désirant optimiser son prix de couverture en participant à un éventuel **mouvement haussier** du cours du sous-jacent.

Ce produit se compose de **plusieurs échéances**. Dans tous les cas, **un niveau de protection commun est connu d'avance**.

Avantages

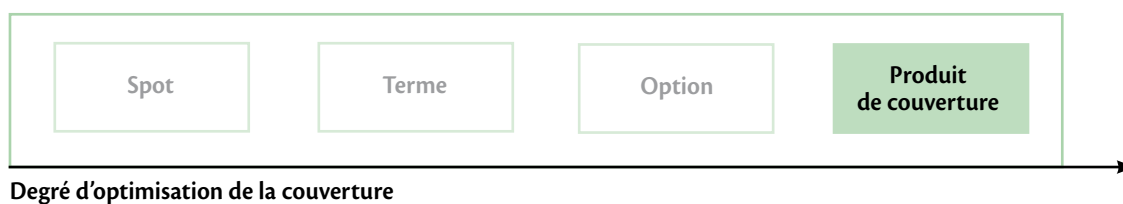
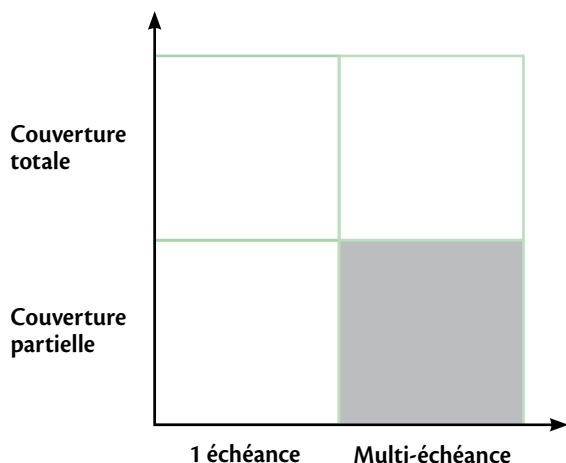
- Possibilité de surperformer le cours à terme de référence, jusqu'à un niveau prédéfini
- Cours et montants minimaux connus d'avance
- Aucune prime, ni investissement

Risques

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence et/ou que le cours au comptant à l'échéance
- 2 variantes de nominal par échéance selon les conditions de marché

Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur d'un VARIO TERME **s'engage à vendre, lors de chaque échéance, une monnaie** à des conditions prédéfinies. Ces transactions sont comparables à des opérations à terme conditionnées.



Exemple

La société ENTREPRISE, exportatrice dans la zone EUR, doit se protéger contre une baisse de l'euro. Elle envisage une appréciation de la devise européenne et souhaite en profiter. Par ailleurs, elle est en mesure d'assumer des flux de trésorerie de montants variables.

		Échéance 1	Échéance 2	Échéance 3	
Paire de devises :	EUR/CHF (sous-jacent)				
Sens du contrat :	le client est vendeur d'EUR / acheteur de CHF				
Echéance :	à définir (3)				
Date valeur :	chaque jour d'échéance + 2 jours ouvrables				
Prime :	aucune				
Composition du produit :	Échéance 1 : Achat Put 1.5125 (EUR 100 000), Vente Call 1.5125 (EUR 100 000) Échéance 2 : Achat Put 1.5125 (EUR 100 000), Vente Call 1.5500 (EUR 200 000) Échéance 3 : Achat Put 1.5125 (EUR 100 000), Vente Call 1.5675 (EUR 300 000)				
		Montant min. (EUR):	100 000	100 000	100 000
		Montant max. (EUR):	100 000	200 000	300 000
		Prix d'exercice 1 (CHF pour EUR 1):	1.5125	1.5125	1.5125
		Prix d'exercice 2 (CHF pour EUR 1):	1.5125	1.5500	1.5675
		Cours à terme de référence (CHF pour EUR 1):	1.5170	1.5160	1.5150

Scenarii aux échéances

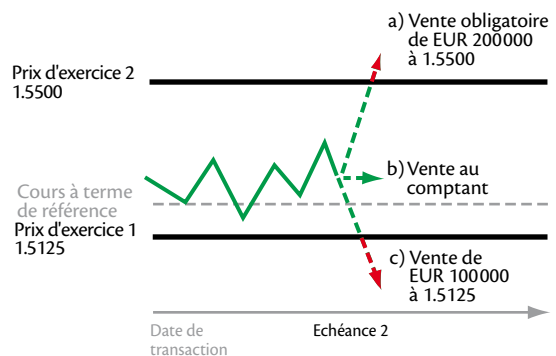
1^{re} échéance

- quel que soit le cours du sous-jacent à l'échéance, le détenteur a l'obligation de vendre EUR 100 000 au cours de CHF 1.5125 pour EUR 1.

2^e échéance

Si le cours au comptant de l'EUR/CHF à l'échéance est:

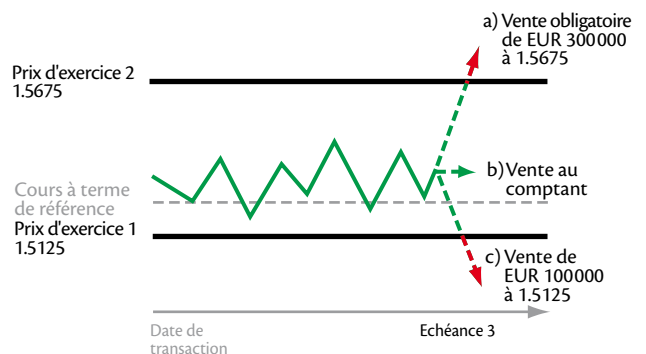
- supérieur ou égal au prix d'exercice 2 (1.5500), le détenteur a l'obligation de vendre EUR 200 000 au cours de CHF 1.5500 pour EUR 1. (a)
- supérieur au prix d'exercice 1 (1.5125) et inférieur au prix d'exercice 2 (1.5500), aucune opération liée au VARIO TERME n'intervient. Le détenteur décide ou non d'effectuer une opération au comptant, au prix du marché à l'échéance. (b)
- inférieur au prix d'exercice 1 (1.5125), le détenteur exerce son droit de vendre EUR 100 000 au cours de CHF 1.5125 pour EUR 1 et se protège ainsi de la baisse du cours du sous-jacent. (c)



3^e échéance

Si le cours au comptant de l'EUR/CHF à l'échéance est:

- supérieur ou égal au prix d'exercice 2 (1.5675), le détenteur a l'obligation de vendre EUR 300 000 au cours de CHF 1.5675 pour EUR 1. (a)
- supérieur au prix d'exercice 1 (1.5125) et inférieur au prix d'exercice 2 (1.5675), aucune opération liée au VARIO TERME n'intervient. Le détenteur décide ou non d'effectuer une opération au comptant, au prix du marché à l'échéance. (b)
- inférieur au prix d'exercice 1 (1.5125), le détenteur exerce son droit de vendre EUR 100 000 au cours de CHF 1.5125 pour EUR 1 et se protège ainsi de la baisse du cours du sous-jacent. (c)



TERME CORRIDOR

Protection à la baisse

Type de produit: couverture du risque de change

Vue du marché: stable

Couverture: totale

Caractéristiques du produit

Définition

Le TERME CORRIDOR s'adresse à tout client désirant optimiser son prix de couverture en profitant d'une **vision stable** de l'évolution du cours du sous-jacent.

Ce produit se compose d'une seule échéance. Le prix de couverture est **plus avantageux que le cours à terme** de référence, pour autant que le cours du sous-jacent se maintienne dans un couloir prédéfini. Dans tous les cas, un **niveau de protection est connu d'avance**.

Avantages

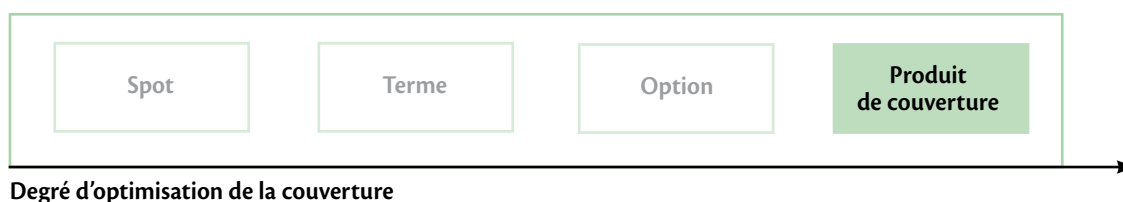
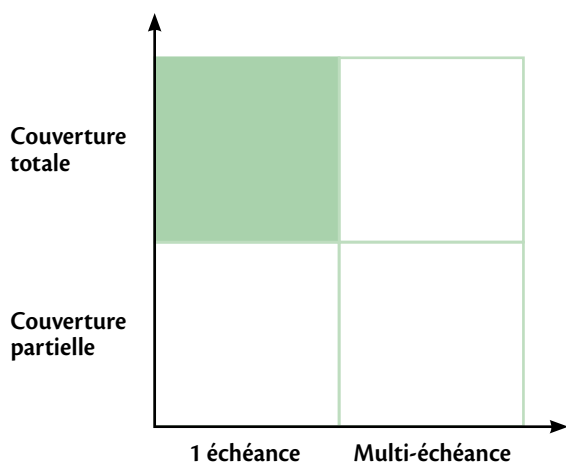
- Risque de change entièrement couvert
- Possibilité de surperformer le cours à terme de référence
- Aucune prime, ni investissement

Risques

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence et/ou que le cours au comptant à l'échéance
- Aucune participation à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent

Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur d'un TERME CORRIDOR **s'engage à vendre une monnaie** à des conditions prédéfinies. Cette transaction est comparable à une opération à terme conditionnée.



TERME CORRIDOR

Exemple

La société ENTREPRISE, exportatrice dans la zone EUR, doit se protéger contre une baisse de l'euro. Elle envisage une évolution stable de la devise européenne.

Paire de devises :	EUR/CHF (sous-jacent)
Sens du contrat :	le client est vendeur d'EUR / acheteur de CHF
Echéance :	à définir
Date valeur :	jour d'échéance + 2 jours ouvrables
Nominal :	EUR 1 000 000

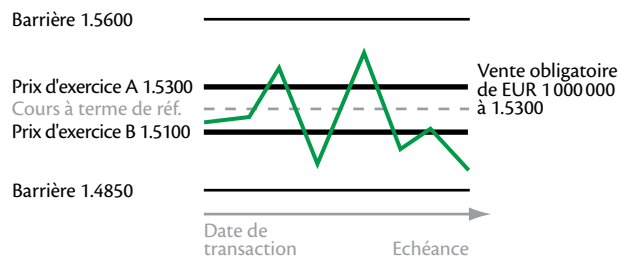
Prix d'exercice :	A: CHF 1.5300 pour EUR 1 B: CHF 1.5100 pour EUR 1
Barrière :	CHF 1.5600 pour EUR 1 CHF 1.4850 pour EUR 1
Cours à terme de référence :	CHF 1.5200 pour EUR 1
Prime :	aucune

Composition du produit : Achat Put 1.5300 double barrière désactivante 1.4850 et 1.5600, Vente Call 1.5300 double barrière désactivante 1.4850 et 1.5600
Achat Put 1.5100 double barrière activante 1.4850 et 1.5600, Vente Call 1.5100 double barrière activante 1.4850 et 1.5600

Scenarii à l'échéance

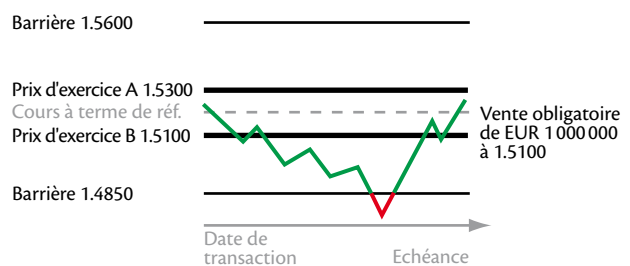
Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau des barrières (1.4850 et 1.5600) **n'est jamais atteint** par le cours au comptant de l'EUR/CHF :

- le détenteur a l'obligation de vendre EUR 1 000 000 au cours de CHF 1.5300 pour EUR 1. Il améliore ainsi le prix de sa couverture par rapport au cours à terme de référence.



Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau d'une des barrières (1.4850 et 1.5600) **est atteint** au moins une fois par le cours au comptant de l'EUR/CHF :

- le détenteur a l'obligation de vendre EUR 1 000 000 au cours de CHF 1.5100 pour EUR 1.



OPTITERME

Protection à la baisse

Type de produit: couverture du risque de change

Vue du marché: stable

Couverture: partielle

Caractéristiques du produit

Définition

L'OPTITERME s'adresse à tout client désirant se garantir un prix de couverture **plus avantageux que le cours à terme** de référence.

Ce produit de couverture se compose de **deux échéances**. La première opération est **garantie** à un cours connu d'avance alors que la réalisation de la deuxième est **conditionnée** par le cours du sous-jacent à l'échéance.

Avantages

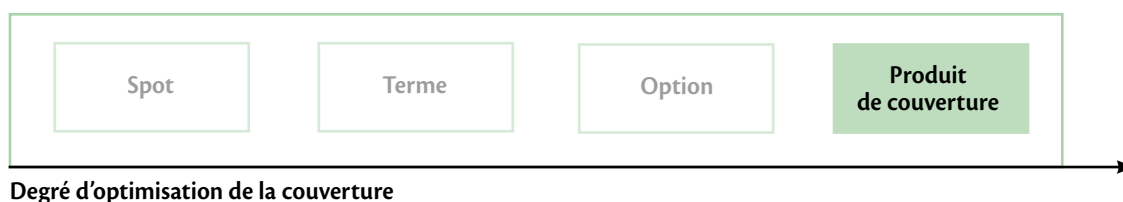
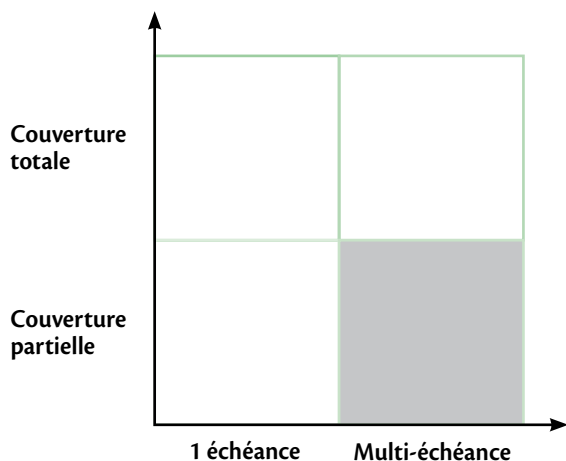
- Couverture à un cours connu d'avance à la première échéance
- Vente du sous-jacent à un cours plus avantageux que le cours à terme de référence
- Aucune prime, ni investissement

Risques

- Réalisation de la deuxième échéance non-garantie
- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours au comptant à l'échéance
- Aucune participation à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent

Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). A la première échéance, le détenteur d'un OPTITERME **s'engage à vendre une monnaie** à des conditions prédéfinies. La deuxième échéance est comparable à une opération à terme conditionnée.



Exemple

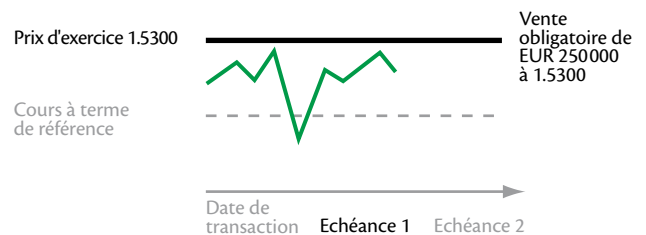
La société ENTREPRISE, exportatrice dans la zone EUR, doit se protéger contre une baisse de l'euro. Elle envisage une évolution stable de la devise européenne. Par ailleurs, elle est en mesure de gérer un 2^e flux éventuel à une date ultérieure.

Paire de devises :	EUR/CHF (sous-jacent)	Nominal:	échéance 1: EUR 250 000 échéance 2: EUR 250 000
Sens du contrat :	le client est vendeur d'EUR / acheteur de CHF	Prix d'exercice :	CHF 1.5300 pour EUR 1
Echéance :	à définir (2)	Cours à terme de référence :	CHF 1.5100 pour EUR 1
Date valeur :	chaque jour d'échéance + 2 jours ouvrables	Prime :	aucune
Composition du produit :	Echéance 1: Achat Put 1.5300 (EUR 250 000), Vente Call 1.5300 (EUR 250 000) Echéance 2: Vente Call 1.5300 (EUR 250 000)		

Scenarii aux échéances

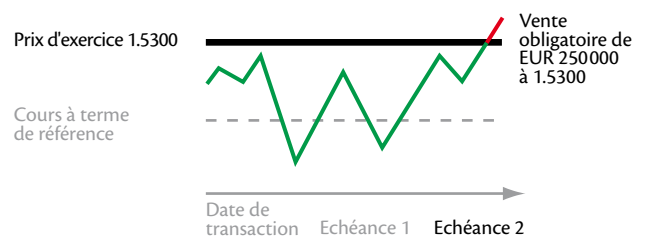
1^{re} échéance

- **quel que soit le cours du sous-jacent à l'échéance**, le détenteur a l'obligation de vendre EUR 250 000 au cours de CHF 1.5300 pour EUR 1. Il améliore ainsi le prix de sa couverture par rapport au cours à terme de référence.

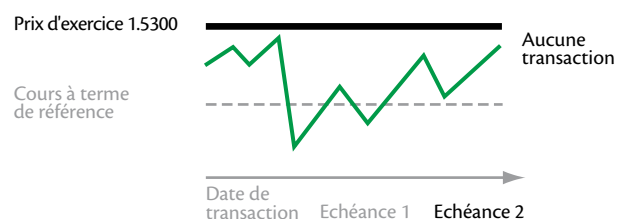


2^e échéance

Si le cours au comptant de l'EUR/CHF à l'échéance est:
- **supérieur ou égal au prix d'exercice (1.5300)**, le détenteur a l'obligation de vendre EUR 250 000 au cours de CHF 1.5300 pour EUR 1.



- **inférieur au prix d'exercice (1.5300)**, aucune opération liée à l'OPTITERME n'intervient à cette échéance. Le détenteur décide ou non d'effectuer une opération au comptant au prix du marché à l'échéance.



TERME OPTIFIX

Protection à la baisse

Type de produit: couverture du risque de change

Vue du marché: stable, baisse (selon barrière)

Couverture: totale

Caractéristiques du produit

Définition

Le TERME OPTIFIX s'adresse à tout client désirant optimiser son prix de couverture en profitant d'une **vision stable ou baissière** de l'évolution du cours du sous-jacent.

Ce produit se compose d'une seule échéance. Le prix de couverture est **plus avantageux que le cours à terme** de référence, pour autant que le cours du sous-jacent n'atteigne pas une barrière prédéfinie pendant la durée de vie du produit. Dans tous les cas, **un niveau de protection est connu d'avance**.

Avantages

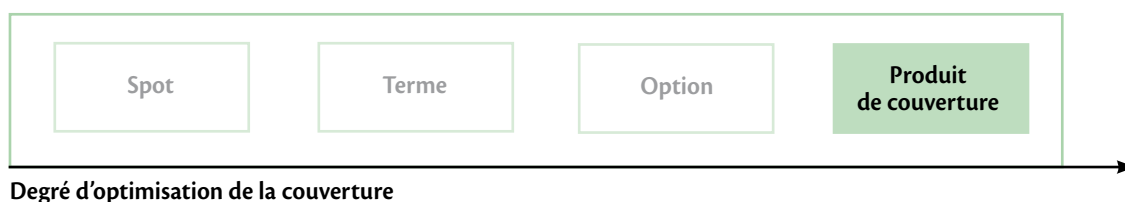
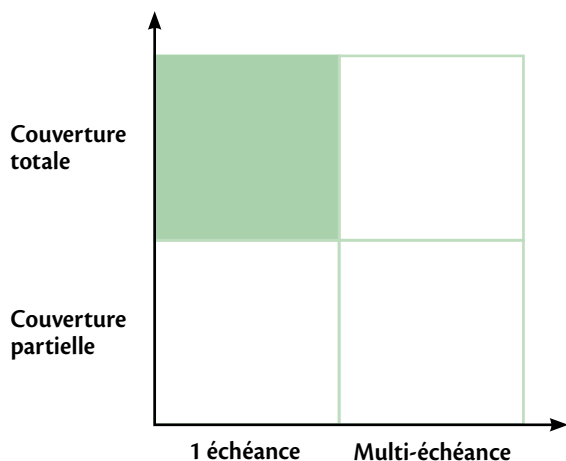
- Risque de change entièrement couvert
- Possibilité de surperformer le cours à terme de référence
- Aucune prime, ni investissement

Risques

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours à terme de référence et/ou que le cours au comptant à l'échéance
- Aucune participation à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent

Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur d'un TERME OPTIFIX **s'engage à vendre une monnaie** à des conditions prédéfinies. Cette transaction est comparable à une opération à terme conditionnée.



Exemple

La société ENTREPRISE, exportatrice dans la zone EUR, doit se protéger contre une baisse de l'euro. Elle envisage une évolution stable ou baissière de la devise européenne.

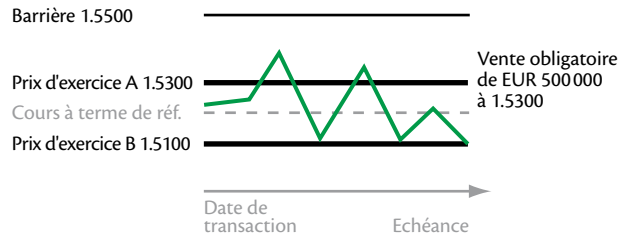
Paire de devises :	EUR/CHF (sous-jacent)	Prix d'exercice :	A : CHF 1.5300 pour EUR 1 B : CHF 1.5100 pour EUR 1
Sens du contrat :	le client est vendeur d'EUR / acheteur de CHF	Barrière :	CHF 1.5500 pour EUR 1
Echéance :	à définir	Cours à terme de référence :	CHF 1.5200 pour EUR 1
Date valeur :	jour d'échéance + 2 jours ouvrables	Prime :	aucune
Nominal :	EUR 500 000		

Composition du produit : Achat Put 1.5300 barrière désactivante 1.5500, Vente Call 1.5300 barrière désactivante 1.5500
Achat Put 1.5100 barrière activante 1.5500, Vente Call 1.5100 barrière activante 1.5500

Scenarii à l'échéance

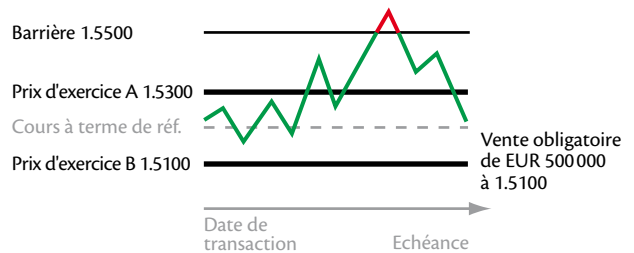
Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau de la barrière (1.5500) **n'est jamais atteint** par le cours au comptant de l'EUR/CHF :

- le détenteur a l'obligation de vendre EUR 500 000 au cours de CHF 1.5300 pour EUR 1. Il améliore ainsi le prix de sa couverture par rapport au cours à terme de référence.



Si, pendant la durée de vie du produit, le niveau de la barrière (1.5500) **est atteint** au moins une fois par le cours au comptant de l'EUR/CHF :

- le détenteur a l'obligation de vendre EUR 500 000 au cours de CHF 1.5100 pour EUR 1.



RATIO MULTITERME

Protection à la baisse

Type de produit: couverture du risque de change

Vue du marché: stable

Couverture: partielle

Caractéristiques du produit

Définition

Le RATIO MULTITERME s'adresse à tout client désirant se garantir un prix de couverture **plus avantageux que le cours à terme** de référence.

Ce produit de couverture se compose **d'une ou plusieurs échéances à nominal variable**. Dans tous les cas, **un niveau de protection est connu d'avance**.

Avantages

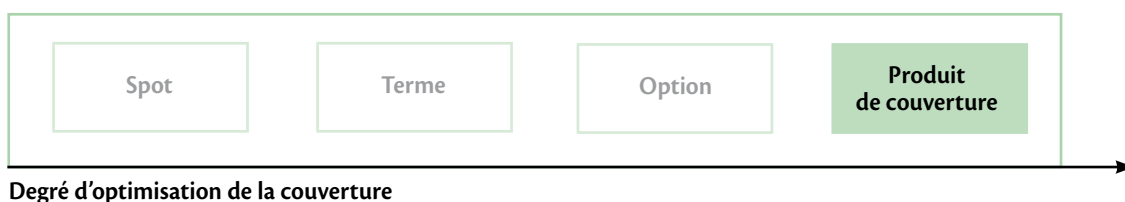
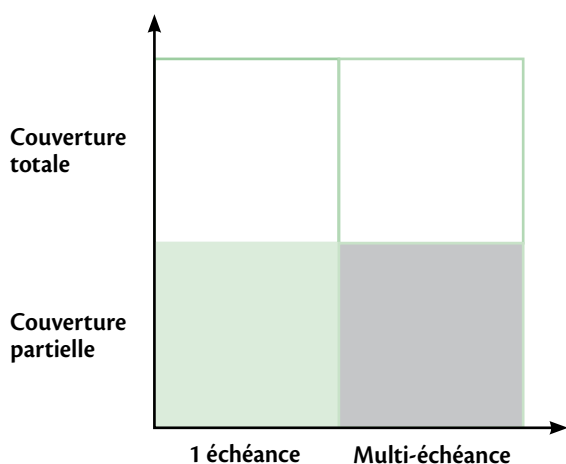
- Vente du sous-jacent à un cours plus avantageux que le cours à terme de référence
- Transaction garantie à chaque échéance à un cours connu d'avance
- Aucune prime, ni investissement

Risques

- Prix de couverture final potentiellement moins avantageux que le cours au comptant à l'échéance
- 2 variantes de nominal à chaque échéance selon les conditions de marché
- Aucune participation à un éventuel mouvement favorable du cours du sous-jacent

Particularités

Les produits de couverture sont des instruments dérivés traités de gré à gré (OTC). Le détenteur d'un RATIO MULTITERME **s'engage à vendre une monnaie** à des conditions prédéfinies. Ces transactions sont comparables à des opérations à terme conditionnées.



RATIO MULTITERME

Exemple

La société ENTREPRISE, exportatrice dans la zone EUR, doit se protéger contre une baisse de l'euro. Elle envisage une évolution stable de la devise européenne. Par ailleurs, elle est en mesure d'assumer des flux de trésorerie de montants variables.

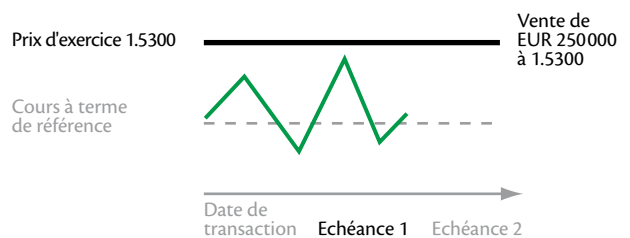
Paire de devises :	EUR/CHF (sous-jacent)	Nominal :	A: EUR 250 000 B: EUR 500 000
Sens du contrat :	le client est vendeur d'EUR / acheteur de CHF	Prix d'exercice :	CHF 1.5300 pour EUR 1
Echéance :	à définir (une ou plusieurs)	Cours à terme de référence :	CHF 1.5150 pour EUR 1
Date valeur :	chaque jour d'échéance + 2 jours ouvrables	Prime :	aucune
Composition du produit :	Achat Put 1.5300 (EUR 250 000), Vente Call 1.5300 (EUR 500 000)		

Scenarii aux échéances

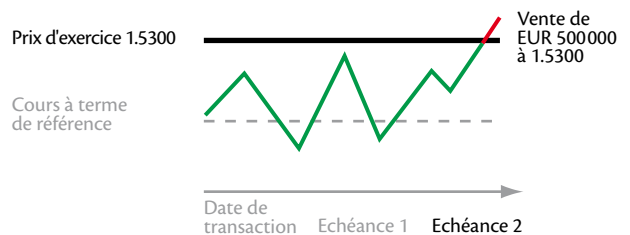
A chaque échéance

Si le cours au comptant de l'EUR/CHF est :

- **inférieur au prix d'exercice (1.5300)**,
le détenteur exerce son droit de vendre EUR 250 000 au cours de CHF 1.5300 pour EUR 1. Il se protège ainsi de la baisse du cours du sous-jacent tout en améliorant le prix de sa couverture par rapport au cours à terme de référence.



- **supérieur ou égal au prix d'exercice (1.5300)**,
le détenteur a l'obligation de vendre EUR 500 000 au cours de CHF 1.5300 pour EUR 1.



Ce document est informatif; il n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. Ce produit n'est ni un placement collectif de capitaux, ni un produit structuré au sens de la LPCC (loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux) et n'est donc ni soumis à autorisation ni à surveillance de la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers). Les risques liés à certains placements ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les performances passées ne garantissent pas des performances actuelles ou futures. Avant toute opération, l'investisseur est invité à procéder à un examen spécifique de son profil de risque et à se renseigner sur les risques inhérents, notamment en consultant la brochure « Risques particuliers dans le négoce de titres » de la BCV (disponible dans ses locaux ou sur son site internet: www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf). La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (par ex. Allemagne, UK, US et US Persons). Copyright BCV.

www.bcv.ch



Banque Cantonale Vaudoise
Place Saint-François 14
1001 Lausanne